

# NLG

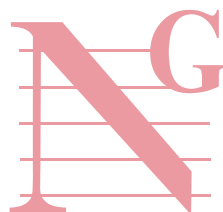
**NOISY**

**LE**

**GUIDE**



**AOÛT 25**



Noisy-le-Grand

# SOMMAIRE



**03**

ÉDITO

**04**

PORTRAIT D'UNE VILLE  
EN MOUVEMENT

**06**

VOS DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES

**10**

VOS ACTIVITÉS  
CULTURELLES

**16**

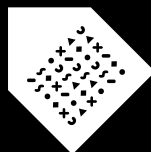
VOS ACTIVITÉS  
SPORTIVES

**18**

VOS ACTIVITÉS  
ASSOCIATIVES

**20**

VOS ACTIVITÉS  
SENIORS



Votre guide des activités  
des maisons pour tous  
à retrouver au dos  
du document.

Cette brochure est une publication  
de la Ville de Noisy-le-Grand  
(direction de la Communication et  
de l'Événementiel - tél. : 01 45 92 75 26)

**Directrice de la publication :**

Brigitte Marsigny, maire

**Coordination générale :**

Célie Dufour et Charlene Mari

**Conception graphique, maquette  
et couverture :** Aurélie Hoveix

**Exécution :** Emilie Pflughaupt

**Photographies :** Didier Noun, DR, Istock

Imprimé en 38 000 ex par

Imprimerie de Compiègne **Réf. 1961.2**  
Imprimé avec des encres végétales, sur papier  
provenant de forêts gérées durablement



# ÉDITO



## BRIGITTE MARSIGNY

Maire de  
Noisy-le-Grand

Premier  
vice-président  
de Grand Paris  
Grand Est

CHÈRES  
NOISÉENNES,  
CHERS  
NOISÉENS,

**Proximité,  
engagement,  
accès pour tous :  
notre action  
se vit au  
quotidien,  
dans chaque  
quartier.**

Ce guide est conçu pour vous accompagner tout au long de l'année. Il rassemble l'ensemble des services, des démarches utiles et des activités proposées à Noisy-le-Grand. Véritable outil du quotidien, il reflète l'engagement de l'équipe municipale à vos côtés.

Les maisons pour tous y occupent une place centrale. Présentes dans chaque quartier, elles accueillent enfants, jeunes, familles et seniors autour d'activités sportives, culturelles, éducatives ou citoyennes. Ce maillage de proximité incarne notre volonté de garantir un accès équitable aux services publics et de renforcer le lien social.

Notre objectif est clair : faire de Noisy une ville vivante, où chacun peut s'engager, pratiquer, apprendre et transmettre. Cette dynamique repose également sur l'implication de nos partenaires associatifs, que je remercie pour leur engagement constant.

Rendez-vous le samedi 6 septembre au Forum des associations : un temps fort pour découvrir, s'informer, et faire vivre ensemble notre Ville.

Bonne lecture et excellente rentrée à Noisy-le-Grand.

# PORTRAIT D'UNE VILLE EN MOUVEMENT

## NOISY-LE-GRAND D'HIER À AUJOURD'HUI

Le territoire de Noisy-le-Grand est cité dans l'ouvrage « Histoire des Francs », rédigé au 6<sup>e</sup> siècle, ce qui en constitue la mention écrite la plus ancienne. L'auteur, Grégoire de Tours, indique qu'une « villa royale » était présente sur le territoire de la commune. L'emplacement de cette villa reste inconnu mais la nécropole des Mastraits, découverte lors de fouilles archéologiques et ses tombes mérovingiennes et carolingiennes confirment un peuplement dès le Haut Moyen-âge.

### D'un domaine royal...

En 1060, le roi Henri 1<sup>er</sup> offre aux moines de Saint-Martin-des-Champs plusieurs domaines royaux dont celui de Noisy-le-Grand. Ces moines construisent une nouvelle église, à l'emplacement présumé d'un premier oratoire chrétien, dont le clocher en style roman commencé vers 1140 constitue l'élément architectural le plus ancien. Ils seront les seigneurs de Noisy-le-Grand pendant plus de 640 ans.

### à un bourg rural de villégiature...

En 1779, le vicomte Alexandre de Beauharnais se marie avec Joséphine, future impératrice par son second mariage avec Napoléon 1<sup>er</sup>, dans l'église Saint-Sulpice. Le couple séjourne à plusieurs reprises dans une propriété qui appartenait à la famille de Joséphine, l'actuel groupe scolaire Françoise-Cabrini.

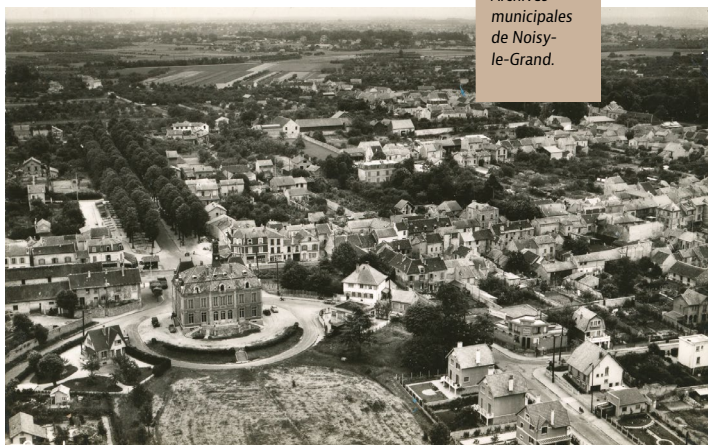
Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, Noisy-le-Grand s'apparente à un paisible village agricole, et devient une destination de villégiature, dont les demeures bourgeoises complètent le paysage champêtre et fluvial, à l'image de la Villa Cathala. Quelques premiers quartiers pavillonnaires se dessinent. C'est après la

Seconde Guerre mondiale, avec la construction de grands ensembles de logements, mais aussi avec la création de voies de communication que la ville connaît son premier essor urbain.

### jusqu'à la Ville nouvelle

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne qui prévoit en 1965 la création de villes nouvelles, dont celle de Marne-la-Vallée, la ville de Noisy-le-Grand connaît un développement sans précédent à partir des années 1970, avec le prolongement de l'urbanisation de certains quartiers, ainsi que la construction de l'A4, du RER A et du quartier d'affaires du Mont d'Est, devenant ainsi la porte d'entrée de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

L'hôtel de ville : vue aérienne vers 1950. Collection Famille MISTRUZZI. Archives municipales de Noisy-le-Grand.



Depuis les années 1990, les projets d'aménagement visent à harmoniser les liaisons entre les différents quartiers, puis, plus récemment, à réhabiliter les quartiers de la ville nouvelle.

# UNE VILLE MODERNE

## NOISY-LE-GRAND, C'EST ...



**71 632**  
**HABITANTS**

répartis dans 17 quartiers historiques dont 1 quartier d'affaires en pleine expansion.  
(Source: Insee 2022)



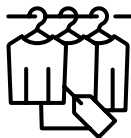
**164**  
**HECTARES D'ESPACES VERTS**

ouverts au public.  
À cela s'ajoutent les 280 hectares du bois Saint-Martin.



**3<sup>E</sup> PÔLE D'AFFAIRES**

de la région Île-de-France, avec près de 4 000 entreprises, dont environ 600 commerces de détail. Les sièges de plusieurs entreprises internationales y sont implantés.



**1 centre**  
**COMMERCIAL RÉGIONAL,**  
Les Arcades.



**600**  
**ASSOCIATIONS**  
environ.

## DES ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

- ▶ **1 hôtel de ville** en centre-ville et **3 mairies annexes** dans les quartiers
- ▶ **1 théâtre** de plus de 700 places: l'Espace Michel-Simon
- ▶ **1 médiathèque**: la médiathèque Georges-Wolinski; 1 Micro-Folie, 1 bibliobus et 2 points-lecture
- ▶ **1 conservatoire**: le conservatoire Maurice-Baquet
- ▶ **1 cinéma municipal**: Le Bijou avec 3 salles
- ▶ **2 ludothèques**
- ▶ **1 maison des arts**: la Villa Cathala

- ▶ **8 crèches**
- ▶ **1 relais petite enfance**
- ▶ **1 halte-jeux**
- ▶ **23 écoles maternelles publiques**
- ▶ **22 écoles élémentaires publiques**
- ▶ **31 accueils de loisirs** maternels et élémentaires
- ▶ **6 collèges publics**, dont 1 collège international
- ▶ **3 lycées publics**, dont 1 lycée international
- ▶ **1 Espace Jeunesse**
- ▶ **2 clubs de jeunes**
- ▶ **7 maisons pour tous**, dont 3 centres sociaux
- ▶ **1 maison des associations**

- ▶ **1 maison du droit**
- ▶ **1 centre médical**: le centre médical du Champy Marie-Curie
- ▶ **2 halles de marché**: en centre-ville et aux Richardets
- ▶ **1 centre aquatique**: Les Nymphéas
- ▶ **9 gymnases**
- ▶ **3 stades**
- ▶ **16 citystades** et aires de street work-out
- ▶ **1 centre horticole**
- ▶ **1 déchèterie**

# VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## EN PRATIQUE

### HÔTEL DE VILLE

Place de la Libération  
93160 Noisy-le-Grand  
01 45 92 75 75

Accueil du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 45  
Le samedi de 8 h 30 à 11 h 45  
Fermeture le 1<sup>er</sup> mardi matin  
de chaque mois

### MAIRIES ANNEXES

Fermeture le 1<sup>er</sup> mardi matin  
de chaque mois.

#### LA MAIRIE ANNEXE DU PAVÉ-NEUF

Dans la maison des services publics  
11-15 mail Federico-Garcia-Lorca  
01 45 92 58 00  
Ouvert le jeudi de 9 h à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 30.

#### LA MAIRIE ANNEXE DU CHAMPY

9 allée du Bataillon-Hildevert  
01 43 05 66 00  
Ouvert le vendredi de 8 h 30  
à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 45.

#### LA MAIRIE ANNEXE DES RICHADETS

Espace Théophile-Poilpot  
17 avenue Gabriel-Péri  
01 45 92 75 51  
Ouvert le mardi et le mercredi,  
de 8 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 45.

## UN PORTAIL POUR LES DÉMARCHES EN LIGNE

Pour faciliter vos démarches en ligne, la Ville dispose du portail **Nois'e services**. Rendez-vous sur [noisygrand.portailcitoyen.eu](http://noisygrand.portailcitoyen.eu)

Créez un compte ou connectez-vous avec France Connect. Suivez les instructions et activez votre compte via le courriel de validation envoyé sur votre boîte de réception.

### ÉTABLIR OU RENOUELER MA CARTE D'IDENTITÉ OU MON PASSEPORT

#### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville, sur rendez-vous au **01 45 92 75 75** ou directement en ligne sur [www.noisygrand.fr](http://www.noisygrand.fr)

#### Pièces à fournir

Liste disponible à l'espace infos-services ou à consulter sur [www.noisygrand.fr](http://www.noisygrand.fr)

### **BON À SAVOIR**

- ▶ La présence des mineurs est impérative lors du dépôt de la demande et du retrait des documents selon leur âge.
- ▶ Le passeport est payant. Le tarif des timbres fiscaux varie selon l'âge du demandeur.
- ▶ La carte d'identité est gratuite, sauf en cas de vol ou de perte.

### OBTENIR UN EXTRAIT OU UNE COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE OU DE DÉCÈS

#### Où m'adresser ?

Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu :

- ▶ À Noisy-le-Grand : à l'espace infos-services à l'hôtel de ville, dans une mairie annexe ou sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359) ou [www.noisygrand.fr](http://www.noisygrand.fr)
- ▶ Dans une autre commune : à la mairie concernée ou sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359)
- ▶ À l'étranger : au Service central de l'état civil Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 44941 Nantes Cedex 9, ou en ligne sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

#### Pièces à fournir

Sur place, vous fournissez une pièce d'identité. En ligne ou par courrier, vous indiquez vos nom, prénom(s), date de naissance et les nom et prénom(s) usuels de vos parents.

### **BON À SAVOIR**

Cette démarche est gratuite. Attention aux sites frauduleux !

### OBTENIR UN DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

#### Où m'adresser ?

En ligne sur **noisylegrand.portailcitoyen.eu** ou au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville ou dans une mairie annexe

#### Pièces à fournir

Liste disponible à l'espace infos-services et sur **www.noisylegrand.fr**

### ME MARIER

#### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville pour le dépôt du dossier qui s'effectue sur rendez-vous au **01 45 92 75 75** ou sur **www.noisylegrand.fr**

#### Pièces à fournir

Au préalable, un dossier de mariage est à retirer à l'espace infos-services (sans rendez-vous) ou à télécharger en ligne sur **www.noisylegrand.fr**



### BON À SAVOIR

Le dossier est à déposer entre 1 an et 3 semaines avant la date souhaitée du mariage. La date du mariage ne sera fixée qu'une fois votre dossier complet et validé.

### ME PACSER

#### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville, uniquement sur rendez-vous au **01 45 92 75 20** ou directement en ligne sur **www.noisylegrand.fr**

#### Pièces à fournir

Liste disponible à l'espace infos-services et sur **www.noisylegrand.fr**

### CÉRÉMONIES DE BAPTÊME CIVIL, DE NOCES D'OR OU DE DIAMANT

#### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville, uniquement sur rendez-vous au **01 45 92 75 20** ou sur **www.noisylegrand.fr** pour les noces d'or ou de diamant ou sur **noisylegrand.portailcitoyen.eu** pour les cérémonies de baptême.

#### Pièces à fournir

Liste disponible à l'espace infos-services et sur **www.noisylegrand.fr**

### DÉCLARER UNE NAISSANCE

#### Où m'adresser ?

À la mairie du lieu de naissance dans les 5 jours qui suivent la naissance.

#### Pièces à fournir

- ▶ Livret de famille ou actes de naissance de la mère et du père.
- ▶ Carte nationale d'identité des parents et du déclarant.
- ▶ Document remis par la maternité lors de l'accouchement.

### RECONNAÎTRE MON ENFANT

#### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville.

#### Pièces à fournir

- ▶ Carte nationale d'identité.
  - ▶ Justificatif de domicile au nom du déclarant.
- Si la reconnaissance intervient après la naissance, l'acte de naissance de l'enfant est fortement conseillé.

### OBTENIR UNE ATTESTATION DE VIE COMMUNE

#### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville ou dans une mairie annexe. Télécharger et remplir au préalable le formulaire disponible sur **noisylegrand.portailcitoyen.eu**

#### Pièces à fournir

- ▶ Pièces d'identité des deux concubins.
- ▶ Justificatif de domicile commun.

### DÉCLARER UN DÉCÈS

#### Où m'adresser ?

À la mairie du lieu de décès dans les 24 h suivant le décès.

#### Pièces à fournir

- ▶ Livret de famille du défunt ou sa carte d'identité ou extrait ou copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage.
- ▶ Certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.



### BON À SAVOIR

Les démarches pour l'acquisition d'une concession sont à effectuer au cimetière nouveau, rue de l'Université. **01 45 92 53 54**

## M'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville, dans une mairie annexe ou sur **www.noisylegrand.fr**

### Pièces à fournir

- ▶ Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ▶ Pour les jeunes domiciliés chez leurs parents : un justificatif de domicile des parents et un document prouvant le lien de filiation (livret de famille ou acte de naissance).



### BON À SAVOIR

- ▶ Signalez tout changement d'adresse, même au sein de la commune ainsi que tout changement d'état civil.
- ▶ Si vous venez d'avoir 18 ans, votre inscription est automatique, sous réserve d'avoir effectué le recensement citoyen.

## OBTENIR UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE À L'IDENTIFICATION DES HÉRITIERS D'UNE SUCCESSION ET DE PORTE-FORT

### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville ou dans une mairie annexe du domicile du défunt ou du domicile de l'héritier qui se porte fort. Si les héritiers sont mineurs, adressez-vous à un notaire.

### Pièces à fournir

Notice d'information disponible à l'espace infos-services et sur **www.noisylegrand.fr**

## EFFECTUER SON RECENSEMENT CITOYEN (ANCIENNEMENT RECENSEMENT MILITAIRE)

### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville, dans une mairie annexe ou sur **www.noisylegrand.fr** dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans du recensé.

### Pièces à fournir

- ▶ Livret de famille des parents.
- ▶ La carte d'identité du recensé.



### BON À SAVOIR

- ▶ Démarche obligatoire pour les garçons et les filles. Le recensé peut réaliser sa démarche sans ses parents.

## LÉGALISER UNE SIGNATURE

### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville ou dans une mairie annexe.

### Pièces à fournir

- ▶ Document à légaliser.
- ▶ Pièce d'identité originale.
- ▶ Justificatif de domicile sur Noisy-le-Grand de moins de 3 mois.



### BON À SAVOIR

Le document devra obligatoirement être signé en présence de l'officier d'état civil.

### ATTENTION

Tous les documents ne pouvant être légalisés, renseignez-vous auprès de l'espace infos-services de l'hôtel de ville ou dans une mairie annexe.

## CHANGER DE PRÉNOM OU DE NOM

### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville, uniquement sur rendez-vous au **01 45 92 75 20** ou sur **www.noisylegrand.fr**

### Pièces à fournir

Liste disponible à l'espace infos-services et sur **www.noisylegrand.fr**

## ÉTABLIR UNE ATTESTATION D'ACCUEIL

### Où m'adresser ?

Au pôle État civil et citoyenneté à l'hôtel de ville ou dans une mairie annexe, sur rendez-vous **01 45 92 75 20** ou directement en ligne sur **www.noisylegrand.fr** Un délai d'environ 2 semaines est nécessaire pour obtenir l'attestation signée.

### Pièces à fournir

Liste à consulter sur **www.noisylegrand.fr**



### BON À SAVOIR

- ▶ Lors du dépôt du dossier, munissez-vous des originaux et des copies des documents à fournir.
- ▶ L'attestation d'accueil doit être remplie sur place uniquement par l'hébergeant.
- ▶ Ce document officiel signé par le maire de la ville est indispensable à toute personne étrangère (sauf ressortissants des États membres de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse) venant en France pour une visite d'ordre privée d'une durée inférieure à 3 mois.



## PROCÉDER À L'INSCRIPTION SCOLAIRE DE MON ENFANT

### Où m'adresser ?

Au pôle Familles et Scolarité  
à l'hôtel de ville ou dans  
une mairie annexe ou sur  
**familles-loisirs.noisylegrand.fr**

### Pièces à fournir

- ▶ Livret de famille ou un document justifiant de l'identité de l'enfant.
- ▶ La pièce d'identité d'une des deux personnes responsables de l'enfant.
- ▶ Carnet de santé de l'enfant à jour ou attestation de vaccination.
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif de domicile et de la photocopie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge.
- ▶ Attestation d'assurance responsabilité civile.
- ▶ Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre ville.

## CALCULER MON QUOTIENT FAMILIAL

### Où m'adresser ?

Au pôle Familles et Scolarité  
à l'hôtel de ville ou dans  
une mairie annexe ou sur  
**familles-loisirs.noisylegrand.fr**

### Pièces à fournir

- ▶ Une attestation de quotient CAF du mois en cours.
- ▶ Ou un avis d'imposition des personnes composant le foyer si vous ne bénéficiez pas de prestations CAF.

## OBTENIR UNE CARTE D'INVALIDITÉ CIVILE OU UNE CARTE DE PRIORITÉ, UNE PRESTATION DE COMPENSATION DE HANDICAP OU UNE RECONNAISSANCE DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

### Où m'adresser ?

À l'espace infos-services  
à l'hôtel de ville, dans une  
mairie annexe ou au service  
Aides et Actions sociales  
du Centre communal d'action  
sociale situé à l'hôtel de ville,  
aile Ouest. **01 45 92 76 03**

### Pièces à fournir

Dossier téléchargeable en ligne  
sur **place-handicap.fr**

## OBTENIR UN ABONNEMENT DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

### Où m'adresser ?

À la boutique Indigo  
parking du centre-ville  
12 avenue Émile-Cossonneau  
ou **voirie.fr.parkindigo.com/**  
**noisie-le-grand**  
**01 43 04 66 38**

### Pièces à fournir

- ▶ Pièce d'identité.
- ▶ Justificatif de domicile.
- ▶ Carte grise du véhicule.

### **BON À SAVOIR**

- ▶ L'abonnement résidentiel permet aux Noiséens habitant dans une rue payante de bénéficier d'un tarif « résident » pour stationner dans son quartier (sauf dans l'hypercentre et les zones commerçantes).
- ▶ Tarifs : 10 € par mois pour la première voiture, 20 € par mois pour la seconde. Abonnement limité à deux véhicules par foyer.
- ▶ Retrouvez le plan de stationnement payant sur **www.noisylegrand.fr**.

## DÉCLARER UN CHIEN DE 1<sup>RE</sup> OU 2<sup>E</sup> CATÉGORIE

### Où m'adresser ?

À la Police municipale  
72 boulevard Paul-Pambrun  
**01 45 92 43 10**

### Pièces à fournir

- ▶ Une pièce d'identité nationale.
- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ▶ La carte d'identification de l'animal.
- ▶ Le numéro de pedigree et la copie du certificat LOF (chien de 2<sup>e</sup> catégorie).
- ▶ Un certificat de vaccinations antirabiques en cours de validité (passeport du chien).
- ▶ L'attestation d'assurance de responsabilité civile de l'animal mentionnant son nom et sa race.
- ▶ Une attestation d'aptitude.
- ▶ L'attestation d'évaluation comportementale du chien (sauf si celui-ci a moins de 8 mois).
- ▶ Un certificat de stérilisation si le chien est de 1<sup>re</sup> catégorie.

### **BON À SAVOIR**

- ▶ Cette déclaration est obligatoire.
- ▶ Vous pouvez déclarer votre animal en ligne.

## RETROUVER UN OBJET

### Où m'adresser ?

À la Police municipale  
72 boulevard Paul-Pambrun  
**01 45 92 54 75 / 58 58**

### Pièces à fournir

- ▶ Une pièce d'identité nationale.
- ▶ Des éléments prouvant que vous êtes le propriétaire de l'objet.

# - VOS ACTIVITÉS - **CULTURELLES**



Espace Michel-Simon,  
cinéma Le Bijou, médiathèque  
Georges-Wolinski,  
Villa Cathala, conservatoire  
Maurice-Baquet : pour  
leur communication sur  
les réseaux, ils sont  
désormais rassemblés  
sous « Noisy, destination  
culturelle ». Suivez  
l'actualité digitale  
de ces lieux pour rester  
informé en temps réel !



# NOISY, DESTINATION CULTURELLE

Noisy-le-Grand vous offre un riche panorama d'activités culturelles !  
Spectacles, expositions, projections, ateliers... vous trouverez forcément  
une expression ou une pratique culturelle et artistique pour vous séduire !



Un musée  
numérique s'est installé  
à la médiathèque  
Georges-Wolinski  
depuis septembre 2024.

Noisy vit et vibre au rythme d'une programmation intense et plurielle au sein de ses multiples et remarquables équipements culturels. L'Espace Michel-Simon, véritable cœur culturel avec sa programmation de théâtre, danse, musique et humour. Les amateurs d'arts plastiques se laisseront guider jusqu'à la Villa Cathala, centre d'art et d'exposition. Poussez les portes du cinéma Le Bijou, temple du 7<sup>e</sup> art, classé Art et Essai. La médiathèque Georges-Wolinski, avec ses collections riches et variées et son musée numérique (la Micro-Folie), vous invite à la lecture et à la découverte et le conservatoire Maurice-Baquet dirige la mélodie et célèbre la danse.

Pour que notre public soit encore mieux informé de l'actualité foisonnante de ces hauts lieux de la culture, ces 5 équipements sont rassemblés sur les réseaux sociaux, sous une même identité : « Noisy, destination culturelle ».

## La culture accessible, partout, tout le temps

Plus simple et plus rapide d'accès, retrouvez toute l'information digitale en un coup d'œil sur Facebook, Instagram et Youtube !

- Restez informé de l'actualité culturelle 24 H/24, 7J/7 : spectacles, expositions, ateliers, festivals... Laissez-vous surprendre par tout l'agenda culturel à portée de main !
- Découvrez de nouveaux talents et de nouvelles disciplines : vous pourrez suivre vos lieux préférés, leurs artistes invités et ainsi explorer la richesse de la vie culturelle noisienne !

Bien plus qu'un simple réseau social, « Noisy, destination culturelle » est un véritable espace connecté et accessible à tous de découverte et de partage. Rejoignez-nous !



## EMS

Esplanade Nelson-Mandela

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Du mardi au samedi de 11 h à 18 h de septembre à juin
- Du mardi au samedi de 10 h à 17 h en juillet et août (fermeture annuelle les trois premières semaines d'août)

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

☎ 01 49 31 02 02

[espacemichelsimon.fr](http://espacemichelsimon.fr)

## L'EMS

L'EMS propose un large choix de spectacles et d'événements : théâtre, danse, cirque, humour, musique classique, chanson, jeune public, jazz, etc. Sa programmation éclectique vous invite à la découverte d'artistes de renommée nationale et internationale, mais aussi de nouveaux talents.

Les actions culturelles qui accompagnent les spectacles permettent, notamment, de rencontrer les artistes lors d'un « bord de scène », d'un stage, d'une conférence, d'assister aux répétitions publiques ou encore d'entrer dans les coulisses de la création.



### TOUTE L'ANNÉE, DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

#### • Le festival Marionnetik(s)

En février, un temps fort autour de la marionnette sous toutes ses formes et du théâtre d'objets. À découvrir à l'EMS mais aussi dans les autres structures culturelles de la Ville !

#### • La Scène du Café des Arts

L'autre scène de l'EMS vous accueille dans un espace plus intime pour des concerts debout, du stand-up et des petites formes théâtrales.

#### • Le Café des Arts

Ce lieu est ouvert tous les soirs de spectacles à partir de 19 h et le dimanche à partir de 16 h et vous propose une petite restauration et une offre de boissons.

## LA VILLA CATHALA, MAISON DES ARTS

Joyau du 19<sup>e</sup> siècle, cette bâtisse, nous dévoile un sublime jardin à découvrir. Véritable lieu de vie ouvert à tous, elle propose également aux petits et grands de plonger au cœur d'un programme culturel riche et original, avec diverses formes d'art et de création à découvrir.



## VILLA CATHALA - MAISON DES ARTS

Allée de Maintenon

☎ 01 45 92 58 39

✉ [villa.cathala@ville-noisylegrand.fr](mailto:villa.cathala@ville-noisylegrand.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au samedi  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### PROGRAMME ET TARIFS

[villa-cathala.fr](http://villa-cathala.fr)

## LE CINÉMA LE BIJOU

En centre-ville, le cinéma municipal propose une programmation à la fois grand public et pointue destinée à tous les âges. Depuis 2008, le cinéma Le Bijou fidélise les cinéphiles par la qualité et le confort de ses trois salles (416 places), mais aussi par la convivialité du lieu. En plus des films à l'affiche, le cinéma programme des cycles thématiques, animations et débats, ainsi que des séances Petit Bijou dédiées au jeune public.

Son équipement numérique permet la diffusion de films en 3D. Depuis 2010, le Bijou obtient chaque année le classement Art et Essai, attribué par des professionnels du cinéma aux salles qui défendent la diversité de la création cinématographique, ainsi que le label Europa Cinemas pour sa diffusion de films européens en version originale sous-titrée.



### CINÉMA LE BIJOU

4 place de la Libération

☎ 01 45 92 76 89

✉ cinema-le-bijou@

ville-noisylegrand.fr

#### HORAIRES

#### D'OUVERTURE

Ouvert 7 j/7 et 365 j/an

#### PROGRAMME

cinema-lebijou.fr

Informations sur les différents tarifs et formules d'abonnement sur place et sur le site Internet.

## LE CONSERVATOIRE MAURICE-BAQUET

850 élèves, 36 professeurs, 30 disciplines enseignées... Le conservatoire Maurice-Baquet, ouvert depuis 1968, transmet à ses élèves la passion de la musique dans des locaux spacieux et adaptés.



### CONSERVATOIRE MAURICE-BAQUET

2 mail Gallieni

☎ 01 43 04 63 55

CURSUS, TARIFS,  
SAISON CULTURELLE...

noisylegrand.fr

Le conservatoire dispense des cours aux enfants de 7 à 17 ans. Des activités d'éveil sont également organisées pour les 4-6 ans. Le cursus d'enseignement est composé d'un cours d'instrument, d'un cours de formation musicale et d'une activité collective (orchestre, chorale). Les adultes peuvent également suivre des cours collectifs.



### SAISON CULTURELLE

Le conservatoire propose une série de concerts de décembre 2025 à juin 2026 en partenariat avec l'Espace Michel-Simon.

# LA MÉDIATHÈQUE GEORGES-WOLINSKI

Le réseau comprend une médiathèque, un atelier numérique, un bibliobus qui se déplace dans toute la ville et deux points lecture, dans les maisons pour tous du Champy et du Jardin des sources.

- Dans tout le réseau, vous pouvez vous installer librement pour vous détendre, lire ou réviser et profiter des animations. À la médiathèque, vous pourrez aussi jouer aux jeux (vidéos et de société) et utiliser le wifi.
- Votre carte d'adhérent vous permettra d'emprunter plus de 120 000 documents: livres, revues, livres audio, CD, DVD et jeux (vidéos et de société). Vous aurez aussi accès aux ordinateurs et, où que vous soyez, au site Toutapprendre.com (formation et ressources).
- En janvier 2026, un nouveau bibliobus sillonnera la ville: plus confortable, moins polluant, avec plus de points d'arrêts et des horaires élargis.
- La Micro-Folie, c'est un musée numérique, présentant des milliers d'œuvres des grands musées nationaux en haute définition et, à partir de décembre 2025, un nouvel espace totalement repensé où vous trouverez les BD et les jeux vidéo et de société ainsi que l'atelier numérique.
- Toute l'année, les agents de la médiathèque vous font découvrir les documents et organisent des animations. Ils rencontrent les publics en proposant des accueils collectifs (écoles, crèches, associations) et en participant aux activités de la ville. Vous pouvez leur demander conseil.



## MÉDIATHÈQUE GEORGES-WOLINSKI

Esplanade Nelson-Mandela

☎ 01 55 85 09 10

✉ [mediatheque@ville-noisylegrand.fr](mailto:mediatheque@ville-noisylegrand.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h
- Mercredi et samedi de 10 h à 19 h

Pendant les vacances d'été, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés

### RENSEIGNEMENTS

[www.mediathequegeorgeswolinski.fr](http://www.mediathequegeorgeswolinski.fr)



## PASSAGE DU BIBLIOBUS DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE :

(Horaires susceptibles d'être modifiés en janvier 2026)

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La Varenne</b><br/>18 rue de Verdun<br/>(devant l'école)<br/>Mardi 15 h 30-18 h</li> <li>• <b>Les Coteaux</b><br/>Place du 8-Mai-1945<br/>Mercredi 10 h-11 h</li> <li>• <b>Maille-Horizon-Nord</b><br/>Rue des Bas-Heurts<br/>(face au collège<br/>François-Mitterrand)<br/>Mercredi 11 h 30-12 h 30</li> <li>• <b>Les Richardets</b><br/>Place du marché<br/>Mercredi 14 h 30-16 h 30</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Yvris</b><br/>Avenue des Yvris<br/>(parking de la gare SNCF)<br/>Mercredi 17 h-18 h</li> <li>• <b>Le Champy</b><br/>Gare RER Noisy-Champs<br/>(allée Jean-Renoir)<br/>Jeudi 17 h-19 h</li> <li>• <b>Les Hauts-bâtons</b><br/>Place Joseph-Wresinski<br/>Vendredi 16 h-17 h 30</li> <li>• <b>Le Pavé-Neuf</b><br/>Place Pablo-Picasso<br/>Vendredi 18 h-19 h</li> </ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Pendant les vacances scolaires, la tournée du bibliobus est suspendue.



## BON À SAVOIR

Vous avez aussi la possibilité de déposer directement au bibliobus les documents empruntés dans les points lecture ou à la médiathèque. L'inverse est également possible.



## POINTS LECTURE

- |                                                                                                                  |                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jardin des sources</b><br/>14, place Georges<br/>Pompidou</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Champy</b><br/>9, allée du<br/>bataillon-Hildevert</li> </ul> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|



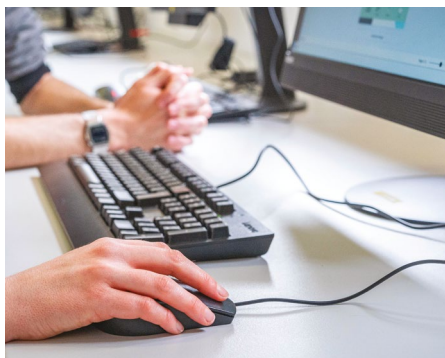
## L'ATELIER NUMÉRIQUE

La médiathèque propose des ateliers d'initiation à l'informatique. Vous pouvez venir vous initier à l'utilisation de l'ordinateur, mais également suivre

des formations plus avancées, pour découvrir le montage vidéo, la musique sur ordinateur, l'animation, et bien d'autres domaines.

### NOUVEAU

Fin 2025, l'atelier numérique sera installé au 4<sup>e</sup> étage de la médiathèque.



### L'@TELIER NUMÉRIQUE

À la médiathèque Georges-Wolonski  
Esplanade Nelson-Mandela

☎ 01 49 31 19 70

✉ atelier@ville-noisylegrand.fr  
*Gratuit sur inscription*

#### RENSEIGNEMENTS

[www.mediathequegeorgeswolonski.fr](http://www.mediathequegeorgeswolonski.fr)

#### PERMANENCE HEBDOMADAIRE

Sans rendez-vous certains samedis, de 10 h à 12 h, afin de vous aider à résoudre les petits problèmes que vous rencontrez avec votre matériel (ralentissements, bugs, installation etc.).

## LES ATELIERS THÉÂTRE

Les passionnés qui souhaitent se former à la pratique théâtrale peuvent bénéficier d'un cursus complet comprenant des cours collectifs, complétés par des stages et rencontres avec des compagnies professionnelles. En plus de la formation, ce cursus

permet d'acquérir une culture théâtrale et de développer son regard de spectateur en partenariat avec l'Espace Michel-Simon. Il s'adresse aux jeunes à partir de 13 ans et aux adultes. Les ateliers se déroulent à l'EMS.

### NOUVEAU

Ouverture d'un cours d'improvisation théâtrale le jeudi de 20h à 22h.



### ATELIERS THÉÂTRE

Pour vous renseigner  
ou vous inscrire,  
contactez l'accueil  
de l'EMS

☎ 01 49 31 02 02

#### INFORMATIONS

[www.espacemichelsimon.fr](http://www.espacemichelsimon.fr)

Rubrique « Avec vous »

# - VOS ACTIVITÉS - **SPORTIVES**



L'école municipale  
des sports, les activités  
proposées par les  
associations sportives,  
les coordonnées des  
équipements sportifs...  
Toutes les informations  
de vos activités sportives  
sont disponibles sur  
le site internet de la Ville.





# FAIRE DU SPORT

Découvrez comment faire du sport facilement à Noisy !

## DES IDÉES

### Où courir ?

Sur les bords de Marne ou en suivant les parcours de santé des parcs de la Butte-Verte et des Yvris.

### Où circuler à vélo ?

Le réseau de pistes cyclables permet de circuler dans la ville en sécurité. Ne manquez pas d'emprunter la piste cyclable le long de la Marne.

### Où nager ?

Au centre aquatique Les Nymphéas. Il s'étend sur 5000 m² et comprend un espace aquatique et un espace fitness et bien-être. Des cours de natation sont proposés pour tous les âges et tous les niveaux.

## L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Ce dispositif permet aux enfants de 3 à 11 ans de s'initier à la pratique de différentes activités sportives. Les enfants y découvrent des activités sportives adaptées à leur âge :

- les 3-5 ans : éveil à la motricité,
- les 5-7 ans : découverte des activités physiques et sportives (niveau CP-CE1),
- les 7-9 ans : initiation aux activités physiques et sportives (niveau CE2-CM1),
- les 9-11 ans : perfectionnement aux sports individuels, collectifs ou de raquettes (niveau CM2).

Pour les stages de découverte multisports, qui ont lieu pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, les éducateurs sportifs préciseront aux familles les dates et les détails en cours d'année.

## INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE

À PARTIR DU LUNDI 8 SEPTEMBRE.

Sur [familles-loisirs.noisylegrand.fr](https://familles-loisirs.noisylegrand.fr)

DÉBUT DES COURS

MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 SEPTEMBRE.



### BON À SAVOIR

À l'espace sportif, venez vous initier à différentes activités physiques, prendre des cours de boxe française, pratiquer la musculation, etc.  
À partir de 11 ans.

Renseignements sur place  
2 allée Elsa-Triolet  
ou au 01 43 05 99 73



Le centre  
aquatique  
Les Nymphéas

## SERVICE DES SPORTS

Hôtel de ville  
Place de la libération  
93160 Noisy-le-Grand  
✉ [service.sports@ville-noisylegrand.fr](mailto:service.sports@ville-noisylegrand.fr)



# - VOS ACTIVITÉS - ASSOCIATIVES



Cultures du monde,  
pratiques artistiques,  
parentalité, jeunesse,  
solidarité, vie locale,  
environnement, défense  
des droits, histoire...

Retrouvez les coordonnées  
des associations  
noiséennes.



# LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Aujourd'hui, Noisy-le-Grand compte plus de 600 associations qui interviennent dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, la santé, la solidarité, la parentalité, etc. Toutes vivent grâce au dynamisme et à l'engagement des bénévoles qui les animent. La Ville a souhaité renforcer le soutien qu'elle apporte à ces associations en créant un lieu qui leur est dédié : la Maison des associations.

## ACCOMPAGNEMENT, SOUTIEN ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT POUR LES ASSOCIATIONS

Équipement moderne et de proximité, la Maison des associations devient le guichet unique des associations noisédiennes.

### Vous y trouverez :

- soutien et conseil pour le développement de votre activité associative,
- des formations sur la gestion administrative et le management de projets,
- un fonds documentaire,
- des bureaux pour organiser vos permanences,
- un appui logistique dans l'organisation de vos réunions et manifestations, etc.

## CONSEILS AUX PARTICULIERS

**Vous voulez vous engager comme bénévole ou vous avez un projet de création d'association ?**

Le service Vie associative vous reçoit sur rendez-vous pour connaître vos attentes et vous orienter.

**Vous recherchez simplement une activité de loisirs ou culturelle ?**

Il vous guide vers les équipements et les associations qui pourront répondre à votre demande.



Le forum  
des associations

## MAISON DES ASSOCIATIONS

Service Vie associative  
111 piazza Mont-d'Est

☎ 01 45 92 53 87

✉ [maisondesassociations@ville-noisylegrand.fr](mailto:maisondesassociations@ville-noisylegrand.fr)

### HORAIRES

- Le mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 20 h
- Le jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 22 h
- Le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h



# - VOS ACTIVITÉS - **SENIORS**



La Ville, avec son pôle  
Seniors du Centre  
Communal d'Action Sociale,  
organise des activités  
tout au long de l'année.  
Toutes les informations  
sont disponibles sur le site  
internet de la Ville.



# LES ANIMATIONS ET SORTIES

Chaque année, la Ville permet aux retraités de profiter de séjours à des prix adaptés à leur budget et organise toute l'année des activités et sorties.

## CONTINUER À APPRENDRE AVEC L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

Réservée aux habitants de 60 ans et plus, l'Université du temps libre propose deux fois par mois, d'octobre à juin, des conférences organisées à l'Espace Michel-Simon ainsi que des sorties culturelles une fois par trimestre. Animées par des experts reconnus, ces conférences de qualité sont accessibles à tous. Une petite participation financière est demandée (adhésion à l'année ou paiement par séance).

Programme sur  
**[www.noisylegrand.fr](http://www.noisylegrand.fr)** et  
renseignements au **01 45 92 58 93**

## ET AUSSI

- Restez informé grâce au magazine « L'instant Senior ». Pour le recevoir envoyez vos nom, prénom et adresse postale sur **[ccas.service.seniors@ville-noisylegrand.fr](mailto:ccas.service.seniors@ville-noisylegrand.fr)**
- La Ville est dotée d'une instance de démocratie participative : le Conseil des sages. Il réunit 35 seniors noiséens âgés de 60 ans et plus.

## PROFITER DE VOYAGES, DE SORTIES ET D'ACTIVITÉS

- La Ville organise pour les seniors des voyages, des sorties, des excursions et des spectacles (participation selon les revenus).
- Un thé dansant pour la Fête des grands-mères, un banquet pour célébrer le printemps, une sortie annuelle, un colis et un spectacle offerts pour les fêtes de fin d'année. Sur inscription au pôle Seniors.



Banquet  
de printemps.



## BON À SAVOIR

Pour bénéficier des activités du service Seniors, vous devez :

- ▶ être âgé d'au moins 65 ans,
- ▶ être retraité,
- ▶ vous inscrire au pôle Seniors muni de vos pièces d'identité, notification de retraite et avis d'imposition ou de non-imposition.

## PÔLE SENIORS

Hôtel de ville  
Place de la libération  
☎ 01 45 92 75 57  
✉ [service.seniors@ville-noisylegrand.fr](mailto:service.seniors@ville-noisylegrand.fr)

### HORAIRES

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 45

**+ FACILE** **+ ACCESSIBLE** **+ RAPIDE**



# nois'e-services

Le portail  
de vos démarches en ligne



[noisylegrand.portalcitoyen.eu](https://noisylegrand.portalcitoyen.eu)



FLASHEZ le QR code pour accéder au portail

**N**  
noisy-le-Grand